



Demande d'allocation personnalisée à l'autonomie

Toute personne âgée et dépendante peut, sous certaines conditions, prétendre à bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'APA est destinée à aider à la prise en charge des dépenses nécessaires au maintien au domicile.

A Livry-Gargan, les évaluations au domicile sont effectuées par Mesdames LAROCHE et HARLIN, infirmières.

Elles peuvent également aider les personnes qui le désire à remplir le dossier de demande d'ADPA.

Renseignements :

Maisons des seniors : 3, place François-Mitterrand

Tél. 0 800 09 31 90 (numéro vert) - Entrée par la mairie

Desserte par la navette gratuite municipale.

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN

3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891

LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43